

ASSOCIATION CULTURELLE JUIVE DE BOULOGNE BILLANCOURT « ACJBB »  
Siège social : 43, rue des Abondances 92100 Boulogne Billancourt Association déclarée à la sous-préfecture de Boulogne Billancourt sous le n° 434.053.351.00012

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 20 JUIN 2024

Début de séance 20H30

La réunion s'est tenue à la synagogue des Abondances – 43 rue des Abondances à Boulogne-Billancourt

Personnes présentes :

- Daniel BENHAROUN
- Dvora SERRAO
- Yann DABI
- Bruno MAJOR
- David BENSIMON
- Michael BLUM
- Dov DAHAN
- David HASKI
- Séverine BENSADOUN
- Serge BUNAN
- Rémy SULTAN
- Rabbin Didier KASSABI

Excusés :

- Séverine SEBAGH
- Robert EJNES

Invité : Monsieur Yohann NIDDAME consultant pour le projet d'aménagement pour la salle de réception du Centre Culturel, initié par les fidèles de Maguen Abraham.

Suite à l'ordre du jour envoyé aux membres du Conseil, les points suivants sont abordés :

- 1- Monsieur NIDDAME a proposé l'aménagement de la salle R-1 du Centre Culturel de Boulogne.  
Deux entreprises sont proposées par ses soins :  
Marcel père et fils et SAS BTP.  
Elles proposent soit une salle blanche soit une salle décorée avec de la faïence murale et des appliques. Ces travaux comprennent tous 3 portes coupe-feu et le raccordement de

désenfumage avec la création d'une gaine et clapet, isolation et enduits des murs, électricité, plomberie, pose des matériaux fournis par ACJBB (dont la cuisine).

Voici un schéma récapitulatif :

<b>Ets Macel père et Fils</b>	<b>Ets SAS BTP</b>
salle blanche 250 680 € matériaux 33 000€ <b>TOTAL = 283 680 € TTC</b>	Salle blanche 342 480€ Matériaux 33 000€ <b>TOTAL = 375 480 € TTC</b>
Salle décorée 269 040€ Matériaux 41 700 € <b>TOTAL = 310 740 € TTC</b>	Salle décorée 372 720€ Matériaux 41 700€ <b>TOTAL = 414 420 € TTC</b>
60 000€ au démarrage, puis 60 000€ à J+30 puis échelonnement sur 24 mois (versements mensuels ou trimestriels ou semestriels)	100 000€ au démarrage, puis 100 000€ à J+30 puis échelonnement du solde sur 12 mois.

Remarque : L'entreprise Marcel Père et fils va sous-traiter la maçonnerie et le carrelage alors que l'entreprise SAS BTP ne fait appel à aucun sous-traitant.

Le conseil en prend acte.

2- Compte rendu de la Réunion avec Maître KRIEF et Monsieur HOFSTEIN concernant le Centre Culturel :

Sont présents :

- *Pascal HOFSTEIN (architecte)*
- *Julien KRIEF (avocat)*
- *Patrick SABBAN*
- *Daniel BENHAROUN (Président)*
- *Dov DAHAN (Trésorier)*
- *Séverine BENSADOUN (secrétaire)*

*L'objectif de cette réunion est de faire le point sur l'état actuel des travaux, le dégât des eaux à la synagogue et la poursuite des aménagements des salles (sous-sol, R+1, R+2).*

*Une visite complète du Centre Communautaire a été réalisé par tous les présents.*

- a) *Avant tout aménagement des salles, il faut que l'ascenseur (et donc le monte-charge qui est aussi dans le même devis) soit en état de marche. Montant 60 000€. En effet, nous ne pouvons accueillir du public dans les étages si un accès PMR n'est pas en place.*

- b) *Un manque d'étanchéité de l'installation temporaire du toit mis en place par Eiffage a endommagé la synagogue et le EHAL. Cette installation a été effectuée face aux manques de financements pour achever le système de désenfumage.*

*Le dégât des eaux date de juillet 2023.*

*Un expert est déjà venu mais aucun rapport n'a encore été établi par celui-ci.*

*Le centre communautaire bénéficie d'une assurance et la DO (assurance Dommages-Ouvrages) est encore ouverte.*

*L'objectif sera :*

- De récupérer le rapport d'expert de Maître CHERQUI (Huissier de Justice)*
- De savoir si la DO peut être mise en cause.*
- Si à la levée des réserves le toit provisoire était présent, alors la DO ne peut être sollicitée.*

*Maître KRIEF va se charger de ce dossier avec l'aide de Monsieur HOFSTEIN.*

- c) *Pour finir la toiture provisoire en toiture définitive, il convient de mettre le faux plafond dans la salle du -1 et de terminer le système de désenfumage. Il convient de contacter le Bureau d'Étude ALFA CLIMAT avant toute démarche.*

- d) *La salle du sous-sol (-1) est une salle forte (MIKLAT). Elle peut accueillir, en état, 201 personnes (personnel compris). Nous rappelons que le SPCJ a contribué à son financement. Ainsi, lors de l'aménagement de cette salle, il y a des contraintes à respecter – portes blindées – extracteur d'air –*

- e) *Actuellement il n'y a pas d'arrivée d'eau dans la salle du R -1. Un raccordement devra être fait avec une arrivée prise des toilettes. En effet, cela est indispensable pour les cuisines. A voir avec l'architecte Pascal HOFSTEIN.*

- f) *Le 2ème étage a été réalisé selon les désirs du CCIBB – les plans ont été réalisés selon leurs souhaits. Cette salle peut accueillir 120 personnes (dont personnel). Le coût pour la terminer est estimé à environ plus de 250 000 €.*

*Pour aménager cette salle, il faut :*

- Électricité / Plomberie*
- Habillage des murs et des sols*
- Une cloison mobile – demandée par CCIBB – qui est très onéreuse*
- Aucune climatisation n'a été prévue dans cette salle – il faut faire toute l'installation.*

- g) *La salle du 1<sup>er</sup> étage est une salle polyvalente. Elle peut accueillir 159 personnes (personnel compris). Elle reste également à aménager. Aucune climatisation n'a été prévue dans cette salle – il faut faire toute l'installation.*

- h) *Une réflexion est en cours d'étude sur l'usage de la salle du 1<sup>er</sup> étage en salle de réception à la place de celle du sous-sol. Monsieur HOFSTEIN doit nous apporter prochainement des éléments de réponses à ce sujet concernant le nombre de Décibels supportés sans gêner le voisinage avec les installations actuelles.*

- i) *Les rampes d'escaliers présentent des malfaçons – un serrurier devra être contacté pour les refaire. En effet, du côté des marches larges, dans les tournants, la rampe est très éloignée du mur. Cela engendre une perte de place importante pour circuler.*

- j) *L'architecte confirme que les escaliers sont conformes.*

k) *Il est proposé de faire :*

- *Une indépendance électrique pour chaque étage – un compteur par étage -*
- *Une indépendance des compteurs d'eau pour chaque étage*  
*Cela permettra en cas de location de pouvoir dissocier chaque consommation.*
- *Réfection de l'évier des toilettes du RDC qui présente des malfaçons (qui sera compris gracieusement dans le reste des travaux)*
- *Réfection des deux éviers du sous-sol qui sont au niveau PMR et présente des malfaçons ( qui sera compris gracieusement dans le reste des travaux)*
- *Installation de prises supplémentaires dans la cour de Maguen Abraham et dans le Hall également (manque de prises pour les traiteurs lors de réceptions)*

l) *Le toit terrasse est une ERP exploitable.*

*Fin de la réunion 17H30.*

**Nous en déduisons donc que les devis réalisés par les entreprises proposées par Yohann NIDDAME ne prennent pas en compte :**

- **le coût des trois portes coupe-feu et blindées à acheter par ACJBB pour l'aménagement de la salle R-1 en conformité avec les obligations d'une salle forte (MIKLAT).**
- **La climatisation de la salle R-1**

**Ainsi le coût de l'aménagement de la salle de réception du Centre Culturel sera bien supérieur à celui des devis proposés.**

Le conseil en prend acte.

### 3- Organisation des fêtes de Tichri :

Plusieurs salles :

- a) Gymnase Denfert Rochereau
- b) École Rambam Maimonide
- c) Salle polyvalente du Pont de Sèvres
- d) Synagogues des Abondances qui compte trois offices (la Grande synagogue, la Pergola et l'espace Alfred Zemmour)
- e) Maguen Avraham

Une discussion est soulevée sur la nécessité de recherche d'une nouvelle salle pour les offices de Tichri à Boulogne Sud.

Tarifs :

- a) Place annuelle 520€
- b) Place de kippour Homme 280 € et femmes 180 € à la Grande Synagogue Abondances
- c) Place de kippour Homme 220€ et femmes 150 € à Maguen Avraham, Pont de Sèvres, Denfert Rochereau et Rambam Maimonide.

Les demandes de réservations seront envoyées aux fidèles.

Hazan pour les fêtes de Tichri :

- a) Grande synagogue des Abondances : David MARCIANO
- b) Pont de Sèvres : Monsieur BOTBOL à ROSH Ashana et Monsieur ELKOUBY pour Kippour
- c) Gymnase Denfert Rochereau : Monsieur BOTBOL accompagné des membres de sa famille

- d) Maguen Avraham : ARIEL LASRY ne souhaite pas assurer l'office pour les fêtes de TICHRI 2024 – Monsieur le Rabbin KASSABI recherche un remplaçant (Michael BLUM, membre de notre commission, propose son gendre qui est HAZAN à Jérusalem : Gabriel BETAN).

Nous rappelons que tous les Hazan sont rémunérés par ACJBB (sauf les Hazan des offices de la Pergola à la synagogue des Abondances qui sont bénévoles).

Remarque : La BAR MITSVA du petit-fils de Monsieur ABTAN se déroulera à SIMHA THORA. Il propose donc que son petit-fils soit HATAN THORA.

Le conseil à l'unanimité approuve ces décisions et en prend acte.

#### 4- Dons impayés

De nombreux dons promis restent à ce jour impayés. Une relance des fidèles sera faite dans ce sens.

Le conseil à l'unanimité approuve cette décision et en prend acte.

#### 5- Recrutement du Rabbin KNAFO pour Maguen Avraham

Le recrutement est en cours. Nous sommes à la recherche d'un emploi complémentaire pour le Rabbin KNAFFO afin de lui assurer un revenu confortable (voir Madame SERRAO).

L'ACIP est en cours de rédaction de son offre d'embauche au salaire de rabbin consistorial (2900 € brut /mois).

Grâce à Madame SERRAO, un emploi de comptable a été trouvé pour sa femme au sein de L'AIU.

Le conseil en prend acte.

- 6- Un shabbat plein, pour les jeunes de la communauté, sera organisé le dernier WE d'août 2024 au sein de la synagogue des Abondances.

Le conseil accepte à l'unanimité et en prend acte

- 7- Un sondage va être mis en place pour l'ensemble des fidèles. Il est en cours de finalisation par Remy SULTAN et Serge BUNAN. Une version test est attendue la semaine prochaine.

Le conseil en prend acte.

- 8- Le comité souhaite inviter Monsieur Joel MERGUI à la synagogue des Abondances. Une invitation lui sera envoyée afin de connaître ses disponibilités.

Le conseil accepte à l'unanimité et en prend acte

- 9- Les prochaines dates de réunions seront proposées via un google form aux membres du comité pour les mois de juillet et août 2024.

Le conseil accepte à l'unanimité et en prend acte

#### 10- Les Conférences

- Une conférence animée par monsieur GOTTFARSTEIN à Maguen Avraham sont acceptées par le comité et proposées aux dates des 26 juin 2024 et 03 juillet 2024.

- Une conférence animée par Madame HABER sur les thèmes : « Aristides de Soussa Mendes sauveur de juifs pdt la guerre », et « Senora Dona Gracia Nassi banquiére qui mena des actions en faveur des juifs », sont acceptés et proposées les dimanches 8 et 15 septembre 2024.

Le conseil accepte à l'unanimité et en prend acte.

La séance s'est clôturée à Minuit et demi par un Dvar Thorra du Rabbin Kassabi sur le thème de la Paracha de la semaine.

Un procès-verbal est établi qui est signé par le Président et le Secrétaire :

Le Président, Monsieur Daniel BENHAROUN



Le Secrétaire, Madame Séverine BENSADOUN

